

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**EN DATE DU 16 JANVIER 2017.**

Approbation unanime du procès-verbal de la séance du 13 décembre 2016.  
Mme Masson Séverine est nommée secrétaire de la séance

**Les délibérations suivantes ont été entérinées :**

- ⇒ Effacement dettes – produits irrécouvrables
- ⇒ Demande de subvention au conseil départemental dans le cadre de sa mobilisation en faveur des territoires (modernisation de l'éclairage public pour vétusté et économie d'énergie 48 foyers lumineux sont concernés)
- ⇒ Dépenses à imputer au compte 6232 « fêtes et cérémonies »
- ⇒ Règlement d'utilisation de la salle Francis Ragu

**INFORMATIONS SUR LES DECISIONS ET ACTIONS DU MAIRE DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS :**

**Monsieur le Maire informe :**

- Point budgétaire :  
Donne lecture des différentes situations budgétaires à la clôture de l'exercice 2016.  
Le budget communal et le budget du service des eaux dégagent un excédent.
- Il est rajouté dans l'article 2 du règlement d'utilisation de la salle Francis Ragu :
  - La location de ce local est réservée aux habitants de la commune dans la limite d'une fois par année glissante et par famille.Le chauffage de la salle polyvalente a été réparé, merci aux conseils avisés de notre conseiller municipal, M. Daniel MOUA.
- Recensement 2017 du 19 janvier au 18 février
- Point sur l'ouverture du chemin rural du Pont de Bois Damblai au Tranchoir.
- Formations des élus, programme 2017 proposé par l'association des Maires du Loiret ; Une copie informatique de ce document sera transmise avec le procès-verbal de cette séance.
- Le jeudi 29 décembre une fuite de fioul s'est produite au local chaufferie du groupe scolaire. M. Darmois donne au conseil toutes les explications techniques. Une déclaration de ce sinistre a été faite auprès de notre assurance.
- Pour la filière administrative, animation et médico-sociale :  
Mise en place du nouveau Régime Indemnitaires tenant compte des Fonctions Sujétions Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSE-EP) (IFSE = Indemnité tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et la CIA = Complément Indemnitaires Annuel) entraîne la suppression pour les filières citées de l'IEMP et l'IAT. Cette modification n'entraîne aucune baisse de salaire.
- Implantation d'un camion pizza sur la place de la mairie le jeudi en fin d'après-midi. Une convention de mise à disposition sera signée pour la fourniture d'électricité, loyer annuel de 100 euros.
- Distribution du planning des conseils municipaux 2017.

**Informations diverses :**

**Madame LE HARDY :**

- Présente le compte rendu de la réunion organisée suite au nouveau règlement de la cantine du 03 janvier 2017 avec les parents d'élèves.

**Monsieur Delage :**

- Remarque que peu d'élus étaient présents lors de la cérémonie des vœux samedi 14 janvier 2017.  
M. Le Maire indique qu'il présente ses vœux mais c'est également ceux du conseil municipal.

**Monsieur Jublot :**

- Un câble torsadé d'alimentation électrique semble trop bas route d'Arcole, au droit du lotissement de l'Etang. M. Darmois va mesurer la hauteur de celui-ci et prévenir notre correspondant ENEDIS.

Monsieur Gorecki :

- Evoque un problème de salage des routes pour le verglas.  
Le week-end, les agents ne sont pas présents. Les usagers doivent réduire leur vitesse et s'adapter aux conditions climatiques. Seule la rue de l'Eglise est barrée lors d'épisode de verglas. Il propose son aide si besoin.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 h 47.

Réunion de la commission des finances le lundi 20 mars 2017 à 18h30.

Prochain conseil municipal le lundi 27 mars 2017 à 18h30.

Le Maire,  
Michel BEEUWSAERT.